



## COMMUNE DE MALLEFOUGASSE AUGES

Date de la  
convocation :  
21 août 2023

**Séance du 29/08/2023**

Membres en  
exercice :  
10

L'an deux mille vingt-trois et le vingt-neuf août, à 18 heures 00, le conseil municipal de MALLEFOUGASSE AUGES, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, sous la présidence de Monsieur Jean-Paul DEORSOLA (Maire)

Présents :  
7

**Présents** : Jean-Paul DEORSOLA, Dominique PIGANEAU, Dominique ARCIDIACONO, Sandra BIANCARELLI, Emmanuel DUPAS, Michel HERNANDEZ, Christian MICHEL

Votants :  
8

**Représentés** : Patrick CLAUDE

**Excusés** : Marie MUNUERA, Véronique NICOLLET

**Absents** :

**Secrétaire de séance** : Dominique PIGANEAU

### Délibération n°D\_2023\_034

#### Projet ADAP : cheminement parking abris bus et restaurant

Monsieur le maire rappelle au Conseil municipal les travaux à réaliser dans le cadre de la mise en accessibilité (programme Ada'p) du cheminement du parking de l'abris bus et du restaurant communal.

Pour rappel, ces travaux sont financés à hauteur de 60% par l'Etat (DETR) et 20% par la Région.

Plusieurs devis ont été sollicités et il convient de choisir l'entreprise qui aura en charge ces travaux.

- SAS PARRAUD TP (Peyruis)	17 767.00€ HT
- EIFFAGE (Malijai)	7 718.28€ HT

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité des membres présents :  
- **APPROUVE** le devis de l'entreprise EIFFAGE d'un montant de 7 718.28€ HT,  
- **AUTORISE** Monsieur le maire à signer le devis et tous documents afférents à ce dossier

Ainsi fait et délibéré aux jour, mois et an que dessus.

Le Maire,  
Jean-Paul DEORSOLA



RF
DIGNE LES BAINS (A H P)
Contrôle de légalité
Date de réception de l'AR: 31/08/2023
004-210401097-20230829-D_2023_034-DE

Le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que la

présente délibération peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal Administratif de Marseille (*par voie postale au 24 Rue Breteuil 13006 Marseille ou par voie dématérialisée via l'application « Télérecours citoyens » sur le site [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr)*) dans un délai de 2 mois à compter de sa publication.

**Publication / Affichage le.....31 AOUT 2023**

RF DIGNE LES BAINS (A H P)
Contrôle de légalité Date de réception de l'AR: 31/08/2023 004-210401097-20230829-D_2023_034-DE